

Retour de concessions des Forces motrices d'Orsières

Qu'est-ce qu'une concession ?

Qui sont les communautés concédantes ?

Qu'est-ce que le retour de concessions ?

Que se passera-t-il lors de l'échéance du retour de concessions ?



Orsières



Qu'est-ce qu'une concession ?

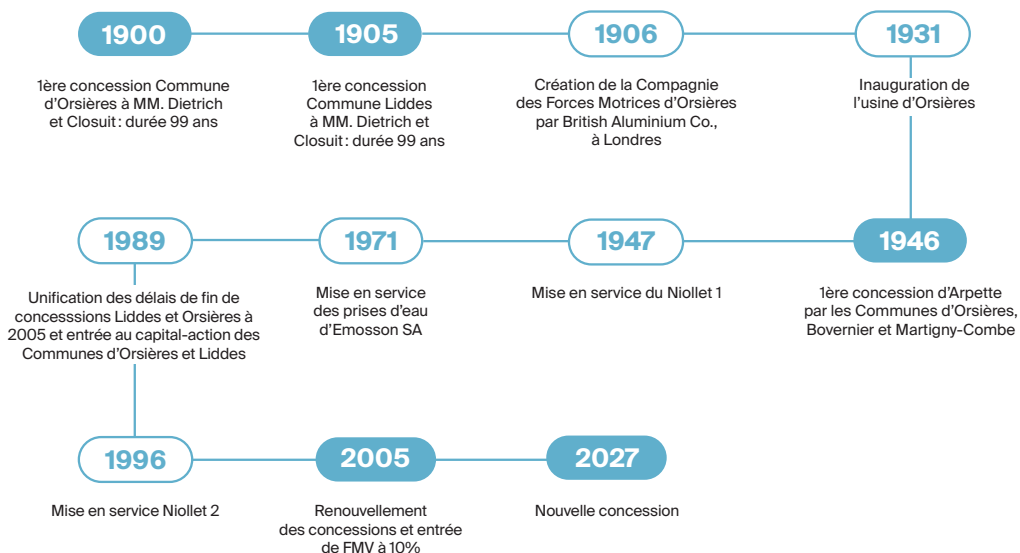
L'eau étant un bien public, ce sont les communes qui en sont propriétaires sur leur territoire et qui peuvent choisir d'octroyer à des tiers le droit d'utiliser les eaux pour produire de l'électricité : c'est ce que l'on appelle une concession.

Qu'est-ce que le retour de concessions ?

La concession est attribuée pour une période maximum de 80 ans, au terme de laquelle les communautés concédantes redeviennent propriétaire des installations de production, gratuitement pour les parties « mouillées » (~80%), et contre une indemnité pour les parties « sèches » (~20%).

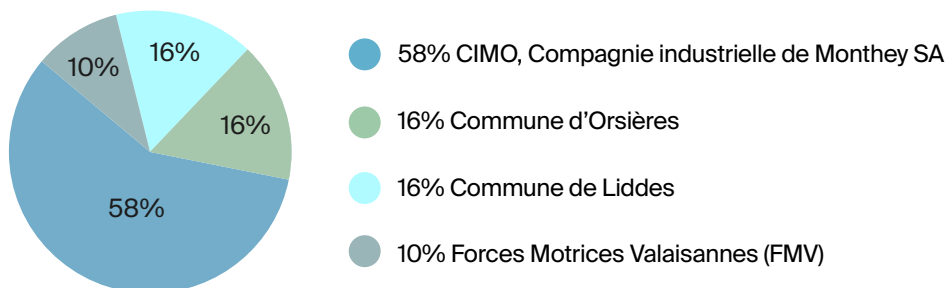
Dans notre cas, qui sont les communautés concédantes ?

- 💧 Les communes de Liddes et d'Orsières pour les eaux du Val d'Entremont
- 💧 La commune d'Orsières pour les eaux du Val Ferret
- 💧 Les communes d'Orsières, de Bovernier et de Martigny-Combe pour les eaux du Val d'Arpette et Orny



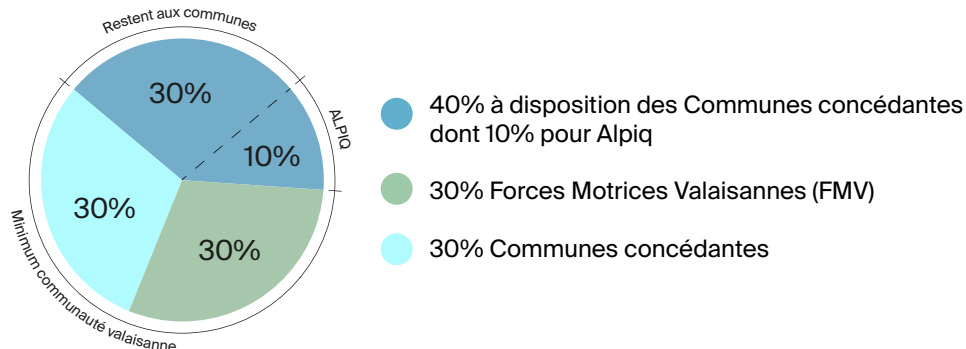
Et qui est actuellement concessionnaire ?

Le concessionnaire actuel est une société de partenaires « La Compagnie des Forces Motrices d'Orsières – FMO SA » composée comme suit :



Que se passera-t-il lors de l'échéance du retour de concessions ?

Le droit de retour des FMO pourra être exercé **le 18 janvier 2027**. La loi cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques modifiée en 2017 demande que minimum 60% de l'aménagement reste en mains de la communauté valaisanne, dont 30% au canton, via les Forces motrices valaisannes. Les communes sont donc libres de garder pour elles ou de rechercher un partenaire pour les 40% restants. Cette loi a donc un impact sur le retour de concessions des FMO, qui sera réparti comme suit :



Le partenaire proposé à la population de Liddes et Orsières est Alpiq, qui intégrerait le capital-actions de la future société à hauteur de 10%.

Les 11 et 12 septembre 2024, les communes d'Orsières et de Liddes voteront sur cette proposition.

Afin de mieux comprendre les enjeux du retour de concessions avant les assemblées primaires qui auront lieu **le 11 septembre à Orsières** et **le 12 septembre à Liddes**, nous vous invitons à une soirée d'information ainsi qu'à des visites d'aménagements hydrauliques.

Visites des aménagements hydrauliques

Branche : 2 septembre

Pallazuit : 3 septembre

Le rendez-vous est fixé à 18h à l'usine d'Orsières.

Inscriptions jusqu'au vendredi 30 août à midi.

www.orsieres.ch & www.liddes.ch

027 782 62 62 | 027 782 61 61

Soirées d'information

4 septembre à 19h30

- salle polyvalente de Liddes

- salle polyvalente d'Orsières

